Fédération Française de Tennis de Table
Ligue du Grand Est
Comité de l'Aube Tennis de Table
Maison des Associations 63 avenue Pasteur 10000 Troyes
Site : www.catt3.fr
contactcatt@gmail.com

PARTICIPATION DU CATT AUX FORMATIONS
(CD 28 juin 2022)

FORMATIONS TECHNIQUES

Initiateur de club (2 jours)
Possibilité d'organiser une formation IC dans l'Aube pour un coût de 20 €, sachant que les frais de l'organisation sont pris en charge en totalité par le Comité Départemental.
Si une personne souhaite suivre cette formation hors de notre département, toutes les dépenses seront à sa charge.

Animateur fédéral (4 jours)
55 € pour les frais pédagogiques restants après l'aide de la LGETT.

Entraineur fédéral (5 jours)
70 € pour les frais pédagogiques restants après l'aide de la LGETT.

FORMATIONS D'ARBITRAGES

Arbitre régional (1 jour)
17,50 € pour les frais pédagogiques restants après l'aide de la LGETT.

JA1 (1 jour)
20 € pour les frais pédagogiques restants après l'aide de la LGETT.

JA2 (2 jours)
Prise en charge totale du coût pédagogique restant après l'aide de la LGETT : 140 €, ainsi que les frais de déplacement à hauteur de 0,15 €/km.
En échange, le ou la stagiaire offrira au Comité **deux prestations gratuites au CATT sur une durée de deux ans.** Le déplacement sera pris en charge par le CATT (0,30 €/km).

AUTRES FORMATIONS

Si diverses autres formations se présentent ou si le Comité souhaite utiliser ponctuellement des stagiaires formés, le CATT traitera toutes les demandes en CD cas par cas.